

# FICHE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES FOURNISSEURS



## LES ACHATS RESPONSABLES ... ... ET LES FOURNISSEURS.

### Objectifs pour les marchés du CEA

1 Prendre en compte les **considérations environnementales de l'achat.**

2 Mettre en œuvre une démarche de **progrès social dans l'exécution du marché.**

Le CEA s'engage à assurer une **relation équilibrée avec l'ensemble de ses fournisseurs, et intègre la responsabilité environnementale et sociétale dans ses achats.** Pour atteindre ces objectifs, la **démarche des achats responsables** du CEA repose sur trois grands axes :

ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES ACHATS.

SOCIAL

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DU PROGRÈS SOCIAL ET SOLIDAIRE.

ECONOMIE

SOUTENIR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, ACCESSIBLE AUX PME ET À COÛTS MAITRISÉS.



EN TANT QUE FOURNISSEUR, COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER À LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE LA PRESTATION FOURNIE ?



En garantissant la **préservation de l'environnement, des ressources et de la biodiversité dans le cycle de vie** du bien ou du service proposé (ACV).



En proposant des équipements de plus haute **performance énergétique**, en réduisant leurs **consommations en énergie.**



En **décarbonant** les achats grâce à une **réduction de la consommation en énergie** et une utilisation des énergies **bas carbone** dans la phase de fabrication, en **réduisant les émissions de gaz à effet de serre** liés aux transports et aux déplacements.



En renforçant la **sobriété hydrique** dans les pratiques et dans le fonctionnement des équipements.



En **supprimant le plastique à usage unique** et en s'engageant à **réduire et optimiser** les emballages.



En agissant pour **lutter contre la déforestation** causée par les importations de produits non durables, et en instaurant une démarche de **tracabilité** des matières premières.



En intégrant les principes de l'**économie circulaire** à la prestation fournie et ainsi :

- Proposer des produits issus du **réemploi** (seconde main), **reconditionnés**, intégrant des matières **recyclées**.
- Proposer des produits **écoconçus, démontables et réparables**.
- Prévenir et réduire les **déchets**, savoir anticiper la fin d'usage d'un appareil, proposer des filières de **recyclage et valorisation** dès l'achat.



## EN TANT QUE FOURNISSEUR, COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DU PROGRÈS SOCIAL ET SOLIDAIRE DE LA PRESTATION FOURNIE ?



En réalisant une action d'insertion professionnelle de **publics éloignés de l'emploi ou en situation de handicap**, en faisant appel aux entreprises de **l'économie sociale et solidaire (EA, ESAT, etc.)** en co-traitance ou en sous-traitance pour participer à l'exécution de la prestation. En intégrant **l'accessibilité des biens et services** dans les caractéristiques techniques.



En formant ou sensibilisant les collaborateurs intervenant sur :

- les **risques** portant sur la **santé** et sur **l'environnement** propres à l'exécution de la prestation,
- l'amélioration des **conditions** et des **relations de travail**.



En assurant le **respect des droits de l'homme au travail** dans la chaîne d'approvisionnement de la prestation fournie.



En contribuant à la promotion de **l'égalité femmes-hommes** et de la **diversité** dans les conditions de travail du personnel affecté à la réalisation du marché (égalité professionnelle, mixité des métiers).



En proposant, dans le cadre de la prestation, des produits issus du **commerce équitable** permettant de soutenir des relations commerciales respectueuses des hommes et de l'environnement.



En mettant en œuvre toute autre action de **progrès social** adaptée à l'exécution du marché.



## EN TANT QUE FOURNISSEUR, COMMENT POUVEZ-VOUS SOUTENIR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, ACCESSIBLE AUX PME TOUT EN PARTICIPANT À LA MAÎTRISE DES COÛTS ?



En proposant un produit ou un service **innovant**, soit novateur soit sensiblement amélioré permettant de répondre efficacement au besoin tant sur le plan technique qu'économique mais également du point de vue environnemental et social :

- **nouveaux procédés de production** ou de **construction**,
- **nouvelle méthode** de **commercialisation** ou **organisationnelle**,
- **nouvel usage** d'une **solution existante**,
- **nouveaux produits "hors étagère"** adaptés aux besoins spécifiques du CEA.



En présentant sa candidature seule en tant que **PME/TPE**, ou en **cotraitance ou sous-traitance** avec une autre PME ou une plus grande entreprise en fonction de l'étendue des marchés.



En étant **transparent sur les coûts** et en fournissant les données nécessaires pour évaluer le **coût global ou coût total de possession (TCO)** engendré par le marché. Ces données concernent les coûts de :

- fonctionnement,
- consommation en énergie,
- maintenance,
- réparation,
- recyclage,
- démantèlement, élimination.